

1. Dans le rapport du BAPE 345 relatif au projet d'usine de MBR, on peut lire la citation suivante, page 119 : « Le financement est complété grâce à la participation de Québec. Il est toujours rassurant pour les investisseurs étrangers d'avoir la participation d'un gouvernement lorsqu'on est à la veille d'avoir tous les permis environnementaux. [...] D'ici un mois ou deux, nous procéderons aux dernières signatures avec nos [autres] partenaires. » (M. Jean Rainville, cité par Villeneuve, 2018, p. 6)

À la page 122, le représentant de MBR précise que le calendrier de mise en chantier de l'usine répond à la demande des partenaires financiers. En audience, il a mentionné : « On sait que l'argent, c'est volatil et si on ne réussit pas à atteindre nos objectifs en termes d'échéancier, ça peut causer des problèmes » (M. Jean Rainville, DT1, p. 30).

Compte tenu de ce qui précède et que des délais dans la réalisation du projet ont été confirmés à la commission le 29 juillet dernier (DQ5.1) : a) à quoi sont dus ces délais? b) quelles sont les incidences de ces délais sur les perspectives de réalisation du projet?

Réponse :

- a) Le montage financier pour un investissement d'un milliard de dollars canadien est complexe. Les discussions qui ont lieu à l'occasion d'un montage financier de ce type et toute information qui est échangée dans le cadre de ces discussions sont soumises à des accords de confidentialité; aussi Métaux BlackRock ne peut répondre à cette question. Toutefois, nous considérons que le financement du projet Métaux BlackRock progresse et nous espérons en annoncer les détails dans un proche avenir.
- b) Tel qu'indiqué dans notre réponse aux questions le 29 juillet dernier, le début des travaux de construction sera dicté par le financement. Nous prévoyons qu'il faudra deux ans pour terminer le projet une fois la construction commencée.

2. À l'occasion des audiences relatives au projet d'usine, une représentante de MBR a affirmé que des appels d'offres avaient été émis à la fin juillet 2018 en vue de choisir un sous-traitant responsable de construire une usine cryogénique (BAPE, rapport 345, p. 5). a) un sous-traitant a-t-il été retenu à l'issue de cet appel d'offres? b) le cas échéant, ce sous-traitant aura-t-il d'autres clients que MBR? c) l'usine de cryogénie sera-t-elle approvisionnée en gaz naturel et si oui, des raccordements supplémentaires à la desserte envisagée par Énergir seront-ils nécessaires?

Réponse :

- a) Métaux BlackRock n'a pas encore complété la sélection d'un sous-traitant pour l'usine cryogénique.
- b) Pour l'instant, le seul client confirmé pour la future usine cryogénique est Métaux BlackRock



- c) L'usine cryogénique va utiliser de l'électricité et non du gaz naturel pour la production d'azote et d'oxygène. En ce moment, nous ne prévoyons pas que des raccordements supplémentaires seront nécessaires.

3. MBR a-t-elle envisagé d'approvisionner son usine en gaz naturel renouvelable et si oui, dans quelle proportion des volumes de gaz naturel consommés?

Réponse :

Métaux BlackRock a signé un contrat de service avec Énergir pour la distribution et le transport. Énergir sera responsable d'acheminer le gaz naturel à l'usine. L'entente pour l'achat du gaz naturel n'a pas encore été conclue. Métaux BlackRock évaluera la possibilité d'approvisionner son usine en gaz naturel renouvelable lorsqu'elle négociera l'achat du gaz naturel.